

Vevey met à l'enquête publique sa « zone réservée » de Plan-Dessus

Mesdames et Messieurs les représentants de la presse,

Conformément à sa nouvelle stratégie urbanistique, et dans l'attente de la révision de ses instruments de planification, la Municipalité veveysanne met en œuvre une mesure conservatoire appelée « zone réservée ». Celle-ci concerne le quartier de Plan-Dessus.

Soucieuse de coordonner son développement de manière globale afin d'aboutir à des réalisations urbanistiques en phase avec les attentes des citoyennes et citoyens veveysans, la Municipalité de Vevey s'est engagée à réviser son Plan directeur communal et son Plan général d'affectation par secteur.

En attendant la révision de ces deux documents de référence, les autorités veveysannes mettent en œuvre une mesure conservatoire appelée «zone réservée», afin qu'aucun développement ne rentre en contradiction avec le contenu de la nouvelle réglementation en cours d'élaboration. Cette mesure vise à mettre provisoirement en suspens les projets de développement durant le temps nécessaire au processus et à l'acceptation par le Conseil communal et par le Canton des nouvelles règles de construction. Certains projets, comme la création d'attiques ou la création de surfaces de logement dans le volume des combles, restent possibles.

La zone réservée concerne le quartier de Plan-Dessus, situé au nord-ouest de la ville et soumis à une forte pression immobilière. Ce plan et son règlement sont mis à l'enquête publique dès ce samedi 2 décembre.

Ces documents, ainsi qu'une foire aux questions et une vidéo d'animation sont également accessibles en ligne, sur le site de la Ville de Vevey à l'adresse www.vevey.ch/strategie-at/zr

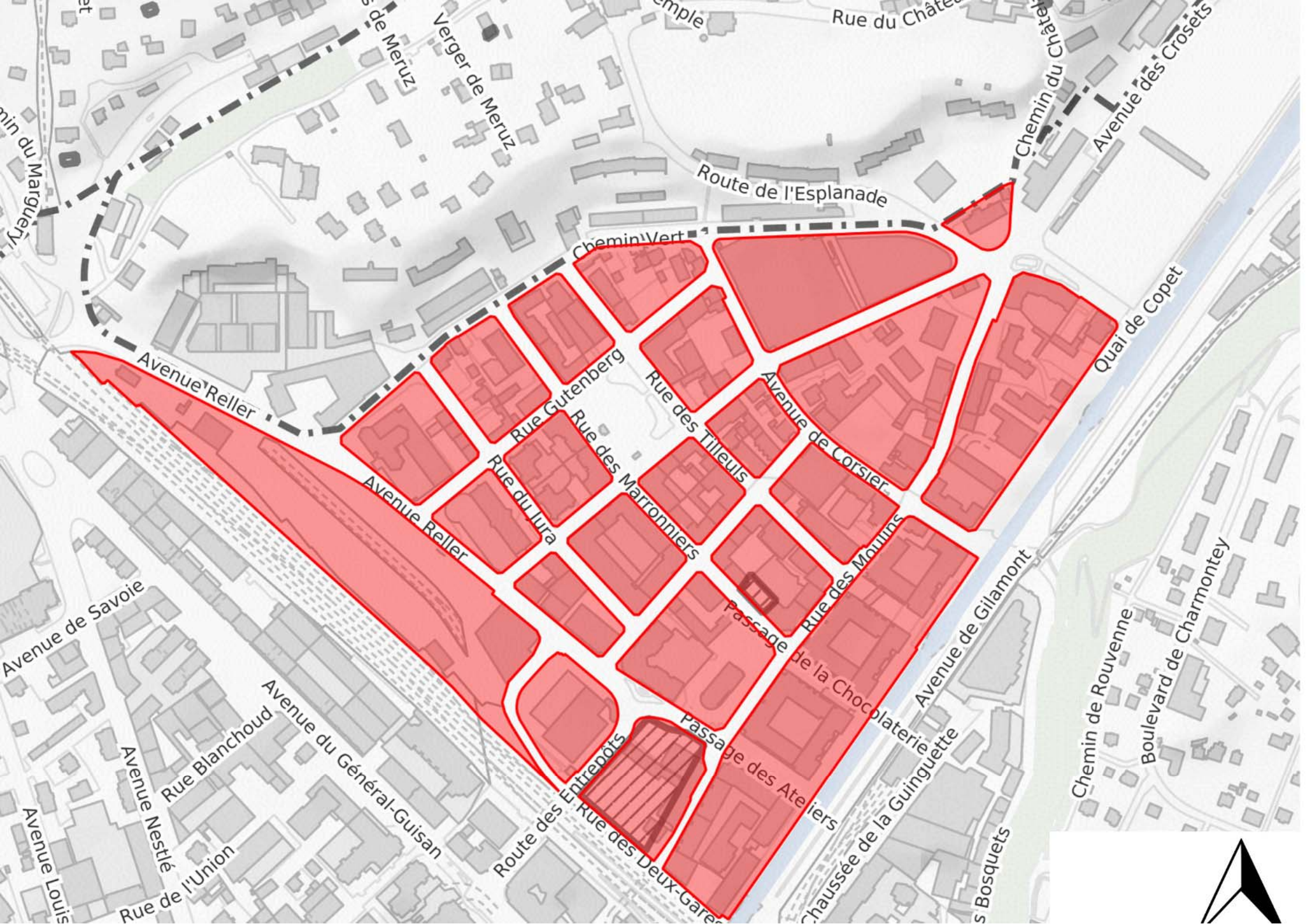
Cette mesure de mise en attente prendra fin dès que les nouvelles planifications réglementaires entreront en vigueur.

Afin de renseigner la population sur ce projet, la Municipalité invite les habitants et propriétaires intéressés à une séance d'information publique le lundi 18 décembre 2017 à 18h30, à la salle du Conseil communal, rue du Conseil 8.

A relever par ailleurs qu'une soirée d'ateliers participatifs autour des espaces ouverts (cœurs d'îlots, places et rues) du quartier de Plan-Dessus a réuni quelque 60 personnes le mercredi 29 novembre. Cette démarche s'inscrit dans les réflexions menées sur le concept urbain du quartier et, par extension, la révision du Plan directeur communal.

Contacts

- Jérôme Christen, municipal, Direction de l'urbanisme, de la mobilité et du développement durable, 079 213 42 56, jerome.christen@vevey.ch
- Julien Cainne, chef de service, Direction de l'urbanisme, de la mobilité et du développement durable, 021 925 34 93/96, julien.cainne@vevey.ch



min du Marquetry
s de Meruz
Verger de Meruz
Rue du Château
Chemin du Château
Avenue des Crosets
Route de l'Esplanade
Chemin Vert
Avenue Reller
Rue Gutenberg
Rue des Tilleuls
Avenue de Corsier
Rue des Moulins
Avenue de Gilamont
Quai de Copet
Avenue de Savoie
Avenue Reller
Rue du Jura
Rue des Marronniers
Passage de la Chocolaterie
Rue des Moulins
Avenue de Gilamont
Chemin de Rouvenne
Boulevard de Charmontey
Avenue Louis
Avenue Nestlé
Rue de l'Union
Avenue du Général-Guisan
Route des Entrepôts
Rue des Deux-Gares
Passage des Ateliers
Chaussée de la Guinguette
s Bosquets

